

La CAP de ce matin devait affecter 7 contrôleurs en Nouvelle Calédonie et en Polynésie Française.

Très rapidement au cours des débats, à l'initiative des élus CGT, il est apparu qu'au moins 2 dossiers remplissant les conditions n'avaient pas été pris en compte dans la liste des demandes.

Ces demandes avaient pourtant été signalées à l'administration sans que le nécessaire ne soit fait pour les réintégrer.

Au vu des circonstances :

- mouvement tronqué où l'équité n'est pas respectée entre tous les agents ayant candidatés.
- temps de CAP prévu insuffisant ne permettant plus de tenir correctement les travaux de la CAP,

L'ensemble des élus B toutes OS confondues, ont exigé et obtenu la suspension des travaux de la CAP.

Afin de terminer dans des conditions normales et équitables, la CAP continuera à une date ultérieure non encore connue.

Les élus B CGT

Public: [CAP/CCP](#)

[CAP B](#)

[HORS METROPOLE](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)